

# Transition verte et titrisation synthétique : comment la FEI peut augmenter ses capacités grâce aux partenaires privés

La Transition Verte nécessitera un énorme effort financier dans lequel le secteur bancaire doit jouer son rôle, mais d'autres acteurs privés seront nécessaires. Dans un article récent publié sur SUERF, « *A proposal for the European Green Transition via Significant Risk Transfer Securitizations* »<sup>1</sup>, Fernando Gonzalez de la BCE et moi avons esquissé un rôle pour le Fonds Européen d'Investissement (FEI) pour agir comme un pont entre le monde de l'assurance, qui dispose d'un capital important et d'une exposition au risque de crédit limitée à 1 % de sa base de primes, et le monde bancaire, qui dispose encore de beaucoup de liquidité (bien que cela puisse changer avec le resserrement monétaire) mais qui est plus limité en capital, 85 % de ses exigences de solvabilité étant dues au risque de crédit.



**GIULIANO  
GIOVANNETTI,**

Président de  
Granular Investments.

Le FEI agirait comme une « chaîne de transmission » pour le capital en utilisant la titrisation synthétique pour atténuer le risque de crédit bancaire et les exigences de capital sur les prêts éligibles de la Transition Verte, ou sur d'autres prêts où le capital libéré peut alors être déployé sur de nouvelles initiatives de la Transition Verte.

Une titrisation synthétique est une forme de transfert de risque dans laquelle la banque achète une protection contre les pertes de crédit sur un portefeuille de prêts, avec un plafond sur les pertes globales à payer et parfois une franchise. Il s'agit d'un outil très efficace pour optimiser le capital des banques, qui protègent avec lui 200 milliards d'euros de prêts chaque année, en forte croissance.

Le FEI a acquis au fil des ans une expérience significative et fructueuse dans ce domaine et, en tant qu'acteur public sous le contrôle de la Commission Européenne, il est considéré comme étant à l'abri des abus qui ont entaché le secteur de la titrisation pendant la crise financière mondiale.

Toutefois, il n'est pas prudent de laisser l'ensemble du risque transféré des banques au FEI et, en fin de compte,

1/ <https://www.suerf.org/suerf-policy-brief/71035/a-proposal-for-the-european-green-transition-via-significant-risk-transfer-securitizations>



aux citoyens européens. Cela pourrait également laisser penser que la protection a été accordée sur la base d'une ingérence politique. C'est pourquoi nous envisageons un programme de réassurance pour le FEI qui permettrait aux réassureurs privés de retirer la majeure partie de ce risque au FEI et de valider sur le marché la qualité des prêts souscrits.

Alors qu'en principe les réassureurs pourraient fournir leur protection directement aux banques, l'intervention du FEI en tant que fronteur permet un bénéfice en capital plus efficace, en raison de la réglementation bancaire qui traite de la protection des agences multilatérales de développement, et peut également fournir une plate-forme normalisée indispensable et une source stable

d'activité qui convaincrerait davantage de participants à la réassurance d'entrer sur le marché.

Nous avons noté que, par le passé, la KfW a agi de manière similaire et avec succès avec ses plateformes de titrisation synthétique Promise et Provide. De même, aux États-Unis, les agences parrainées par le gouvernement Fannie Mae et Freddie Mac ont réussi à débarrasser le gouvernement de son exposition au risque de crédit sur des milliers de milliards de prêts hypothécaires en utilisant une plateforme de titrisation synthétique similaire. Il est maintenant temps que l'Union européenne montre la voie à suivre dans le cadre de la Transition Verte. ■

